

adresse de renvoi :

DREAL Normandie
Service Ressources Naturelles
Cité Administrative
2, rue Saint-Sever
76036 ROUEN Cedex

Consultation du public - dérogation espèces protégées capture Phoques veaux-marins – CEBC

Conformément à l'article L.123-19-2 du Code de l'environnement relatifs à la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire, le public est invité à donner son avis sur la demande de dérogation à la protection des espèces pour déroger à l'article L411-1 du code de l'environnement.

Cette demande de dérogation à l'article L411-1 porte sur la pose de balises sur des Phoques veaux marins dans le cadre du projet éolien en mer de Courseulles-sur-Mer

Consultation ouverte du 12 au 26 juin 2024.

Il y a 5 questions dans ce questionnaire.

Remarque sur la protection de la vie privée

Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses ne contient aucune information d'identification sur vous, à moins qu'une question ne vous ait été posée dans ce sens. Si vous avez répondu à un questionnaire utilisant des invitations, vous pouvez être assuré(e) que le code de l'invitation n'est pas enregistré avec votre réponse. Les invitations sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si vous avez ou non utilisé votre invitation pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les invitations et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

1 Etes-vous favorable à l'octroi de la dérogation ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui non sans opinion

2 Souhaitez vous ajouter un commentaire? :

Veillez saisir votre commentaire ici:

3 Votre nom (facultatif) :

4 Votre prénom (facultatif) :

5 Votre commune de résidence :

6 Comment avez-vous eu connaissance de cette consultation ?

Merci pour votre participation

Les participations à la consultation doivent être postées avant le 26 juin 2024 minuit, le cachet de la poste faisant foi.